



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 23 REPRESENTES : 06</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : 12 septembre 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : 22 septembre 2023</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT- - BOUCHET.</p> <p>Étaient représentés : Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA et M. Eric FUSS ayant donné pouvoir à Mme Audine FRECKMANN.</p>
---	--

Délibération n°33

Rapporteur : M. Umberto DIMASTROMATTEO

Objet : Mise en œuvre d'un fossé drainant – Demandes de subventions

La Ville d'Ugine s'engage en faveur de l'environnement et du développement durable. A ce titre, elle investit en faveur de la régénération de ses ressources naturelles et son environnement en veillant à optimiser la gestion des eaux pluviales urbaines à l'échelle de la Commune.

Les changements climatiques et l'urbanisation de la ville génèrent des volumes d'eaux pluviales de plus en plus importants. En conséquence, un déracordement de l'eau pluviale et une gestion de l'eau par infiltration permettent de réduire les volumes d'eau collectés dans les réseaux et de limiter ainsi leur saturation et le besoin en investissement.

Il s'agit alors d'une gestion intégrée des eaux pluviales. L'objectif de la Ville d'Ugine est de travailler en ce sens à la faveur d'une action innovante : la mise en place d'un fossé drainant visant à favoriser l'infiltration des eaux pluviales à Outrechaïse.

Le projet est estimé au maximum à 45 000 €. Le début des travaux est prévu pour l'automne 2023.

Afin de permettre l'effet levier nécessaire à la réalisation de ce projet, il convient de solliciter le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et de tout autre organisme afin d'obtenir les accompagnements les plus élevés possibles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide le principe de cette opération,**
- **Autorise M. le Maire ou à défaut son représentant à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et de tout autre organisme les subventions les plus élevées possibles,**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230918-20230918_DE33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2023

Publication : 22/09/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

